

DEPARTEMENT  
DE LA DROME

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NYONS**

**Séance du 13 DECEMBRE 2023**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	26
PROCURATIONS : 4		

<b>Date de la convocation</b>
7 décembre 2023

<b>Date d'affichage</b>
7 décembre 2023

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**  
et le **TREIZE DECEMBRE**

à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Pierre COMBES, Maire de NYONS**

**Présents** : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ  
Mme LOUPIAS, Adjoints,  
M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BRUN-CASTELLY - M. MOUTARD - M. CARRERE - M. RINCK - M. TEULADE -  
Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme BOUNIN - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN -  
M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

**Absents avec procuration** : M. ROUSSELLE - Mme BERGER-SABATIER - M. ALLÉE - Mme TEISSEYRE

**Excusés** : M. MONPEYSSEN - Mme AUDIBERT - Mme MACIPÉ

**Secrétaire de séance** : Mme BOUNIN

2023 - 12 - 122

AFFAIRES FINANCIERES

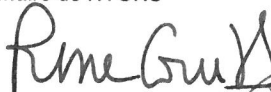

Décision Budgétaire modificative N° 3 - Budget Eau

**RAPPORTEUR** : M. Thierry DAYRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la décision modificative ci-annexée.

Fait et délibéré par les membres présents

Pierre COMBES,  
Maire de NYONS

# CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2023

## BUDGET EAU

RAPPORTEUR : Monsieur Thierry DAYRE

### DECISION MODIFICATIVE N° 3 / 2023 - BUDGET EAU

#### VIREMENT DE CREDITS

<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		
CHAP- ART.	LIBELLE	MONTANT
011-622	Rémunération d'intrmédiaire et honoraires	- 420,00 €
65-6541	Admission en non-Valeur	+ 420,00 €
TOTAL		- €

<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>		
OP- ART.	LIBELLE	MONTANT
001	Déficit d'investissement	- 269,35 €
999-2315	Travaux futurs	+ 269,35 €
TOTAL		- €

<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>		
CHAP-ART	LIBELLE	MONTANT
TOTAL		- €

<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>		
CHAP-ART	LIBELLE	MONTANT
TOTAL		- €



Affectation des RESULTATS CA 2022

LIBELLE	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT			ENSEMBLE DES SECTIONS	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	excédent ou déficit de fonct l'exercice	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	excédent ou déficit d'Invnt l'exercice	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
résultats reportés	- €	148 348,99 €		24 182,83 €		- 24 182,83 €		
Régularisation sur résultats antérieur				269,35 €				
Affect du résultat ca Cpte1068		- €						
Opérations de l'exercice	190 504,10 €	148 348,99 €	41 437,73 €	23 913,48 €				
TOTAUX	190 504,10 €	380 290,82 €		185 423,18 €	160 299,41 €	- 25 123,77 €		
Résultats de clôture		189 786,72 €		209 336,66 €	160 299,41 €			
Besoin de financement de la section d'investissement final				49 037,25 €	- €			
Excédent de financement de la section d'investissement.....				- €				
Restes à réaliser.....				181 290,00 €	117 116,21 €			
Besoin de financement au titre des Restes à réaliser.....				64 173,79 €				
Excédent de financement au titre des restes à réaliser.....								
Besoin de financement au titre des Opérations diverses.....								
Excédent de financement au titre des Opérations diverses.....				- €				
Besoin de financement Global s/section investissement.....				113 211,04 €				
Excédent de financement Global s/section investissement.....								
2°et considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter				113 480,39 €			au Compte 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé
				76 306,33 €			Au compte 002	Excédent de fonct. reporté



Fait à Nyons, le 13 déc. 2023

Le Maire

Pierre COMBES